

La Suède extradé vers le Rwanda, Micomyiza un suspect génocidaire

Jean-Damascène Manishimwe

RBA, 27 avril 2022



Ce mercredi la Suède a extradé vers le Rwanda Micomyiza Jean-Paul poursuivi pour génocide des Tutsi en 1994. Micomyiza Jean-Paul avait été mis en examen en 2020 pour son rôle présumé dans le génocide perpétré contre les Tutsi au Rwanda en 1994.

Micomyiza est visé par trois chefs d'accusation : crimes de génocide, complicité de génocide et de crimes contre l'humanité.

L'Organe National de Poursuite Judiciaire indique que les faits ont été commis au district de Huye au sud du Rwanda. En 1994 le suspect était étudiant à l'Université Nationale du Rwanda. Originaire du sud du pays,

Micomyiza a été arrêté en Suède en novembre 2020.

Le porte parole de l'Organe National de Poursuite Judiciaire Faustin Nkusi indique que le nombre de pays qui extradent les présumés génocidaires vers le Rwanda augmente progressivement même s'il y en a qui trainent encore le pied dans ce processus.

« *Le premier suspect a été extradé en 2005. Aujourd'hui en 2022 nous venons d'accueillir 29 personnes alors que nous avons émis 1 147 mandats d'arrêts, ce n'est pas très satisfaisant mais c'est un pas. Ces crimes sont imprescriptibles. Nous travaillons progressivement avec les pays divers en Europe comme en Afrique, nous souhaiterions que ça avance plus rapidement* ».

Dans ces mandats émis par le Rwanda 408 d'entre eux ont été envoyés en RDC, 227 en Uganda, 63 au Malawi, 52 en Tanzanie, 47 en France, 42 au Congo Brazzaville, 40 en Belgique et 35 au Kenya.

La coopération judiciaire de la Suède avec le Rwanda ne date pas d'hier. En 2009 déjà elle avait déjà extradé vers le Rwanda un autre Rwandais Sylvère Ahorugeze et en 2013

elle a jugé et condamné à perpétuité un autre rwandais Stanislas Mbanenande. Pour le moment 29 suspects génocidaires ont été extradés vers le Rwanda par les pays étrangers.

<https://www.youtube.com/watch?v=ofjHSV4ZdYM&t=6s>